

INFORMATION SUR LE TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

Cette notice d'information a pour objet de vous informer de manière transparente sur les traitements que nous sommes susceptibles de mettre en œuvre tout au long de la relation, à l'égard de nos clients, prospects ou des personnes physiques intervenant dans le cadre d'une relation avec un client tel qu'un mandataire, un représentant légal, une caution, un contact désigné, un préposé, un bénéficiaire effectif, un candidat à l'embauche, les employés des prestataires et fournisseurs ou les partenaires ...

1. La réglementation	7. Comment vos données sont-elles sécurisées ?
2. Quelles données à caractère personnel le CM collecte-t-il ?	8. Combien de temps sont conservées vos données ?
3. Comment le CM obtient-il vos données ?	9. Quels sont vos droits en matière de traitement de vos données ?
4. Pourquoi le CM traite-t-il vos données à caractère personnel	10. Comment exercer vos droits ?
5. Quelles sont nos actions de profilage ?	11. Comment introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle ?
6. Qui peut avoir accès à vos données ?	

1. La réglementation

L'utilisation de vos données personnelles est effectuée conformément aux dispositions du Règlement général sur la protection des données (RGPD) n° 2016-679 du 27 avril 2016 du Parlement européen et du Conseil, de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique et libertés » modifiée en dernier lieu par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018, et des autres dispositions juridiques en vigueur.

2. Quelles données à caractère personnel le Crédit Municipal collecte-t-il ?

Le Crédit Municipal collecte les données personnelles vous concernant dans la limite de ce qui est strictement nécessaire et pertinent au regard des finalités poursuivies, en fonction notamment d'obligations contractuelles, légales et de tout intérêt légitime.

La nature des données personnelles collectées varie en fonction de vos besoins et selon les produits et services que vous utilisez. Afin de répondre au mieux à vos attentes, le Crédit Municipal peut recueillir selon les cas des données courantes ou des données particulières vous concernant, dans la limite des cas autorisés par la loi.

Les données courantes sont notamment celles relatives à votre identité, à votre état civil (nom, prénom, date de naissance, ...), à votre situation familiale, à vos données d'identification administrative et numérique (adresse mail, numéro de téléphone, ...), à vos données de connexion, à votre parcours professionnel.

Les catégories particulières de données à caractère personnel sont les données qui révèlent l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques ou appartenance syndicale, les données génétiques, les données biométriques aux fins d'identifier une personne physique de manière unique, les données personnelles concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle d'une personne physique.

Par principe, le Crédit Municipal ne collecte, ni ne traite aucune de ces catégories de données à caractère personnel particulières.

Cependant, certaines de ces données peuvent être collectées et traitées lors de la souscription d'un contrat d'assurance de personne, tel qu'une assurance emprunteur. Dans ce cas, l'assureur pourra avoir besoin d'éléments relatifs à votre état de santé pour vous accorder ses garanties et fixer d'éventuelles exclusions. Les procédures mises en œuvre visent à assurer un parfait respect du principe de cloisonnement : seul l'assureur recevra communication de ces données et procédera à leur traitement selon les règles qui lui sont propres dans le respect de la réglementation applicable, alors que la banque n'aura connaissance que de la décision d'accord ou de refus. En tout état de cause, votre consentement sera recueilli préalablement.

Vos données sont conservées par le Crédit Municipal sur différents supports durables physiques et dématérialisés, tels que des dossiers papiers et des fichiers informatiques par exemple sous forme de scans, de courriels ou de tableaux. Vos données peuvent être reportées dans la documentation précontractuelle et contractuelle ainsi que dans le logiciel informatique du Crédit Municipal (par exemple : nom, prénom, date et lieu de naissance, situation matrimoniale, familiale, professionnelle, identité bancaire), et sur son site internet (pour permettre l'accès à votre compte).

Le Crédit Municipal est juridiquement tenu de vérifier que vos données sont exactes et, si nécessaire, actualisées. A cet égard, il vous sollicitera régulièrement afin de mettre à jour votre dossier.

3. Comment le Crédit Municipal obtient-il vos données ?

Vos informations peuvent être collectées directement (par exemple : remise de documents) ou de manière indirecte (par exemple : nature de vos paiements).

Les données personnelles collectées par le Crédit Municipal proviennent :

- Des documents personnels que vous nous transmettez à l'occasion des démarches que vous effectuez, directement ou par le biais d'un intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement ou d'un mandataire auquel vous avez donné procuration (souscription d'un contrat de crédit, demande d'ouverture de compte, mise en gage d'un objet, mise en place d'un partenariat, réponse à une offre d'embauche, ...).

- Des documents que vous remplissez ou atteste (attestation de vos ressources et charges dans le cadre d'une demande de prêt, attestation d'utilisation des fonds, ...).

- Des informations que vous communiquez, selon votre situation, à votre conseiller, à un partenaire du Crédit Municipal en sa qualité d'intermédiaire, au responsable de la relation clientèle, à la Direction, au service en charge des remboursements anticipés, au personnel des ressources humaines, ... (par courrier, courriel ou à l'occasion d'entretiens téléphoniques, en agence ou au siège social).

- Des informations que vous générez à l'occasion de votre activité et selon l'utilisation que vous faites des produits et services que vous avez souscrits (contenu des opérations effectuées sur votre compte bancaire, nature des paiements par carte bancaire, vidéosurveillance lorsque vous effectuez des retraits, informations relatives à votre identité numérique en cas de connexion à vos comptes en ligne, cookies générés lors de la visite du site internet, ...).

Par exemple :

Lorsque vous effectuez une demande de prêt, le Crédit Municipal collecte notamment vos relevés de compte contenant des informations relatives à votre vie privée, vos bulletins de salaire contenant votre numéro de sécurité sociale et vos documents d'identité contenant votre nom et votre photo. De même, vous échangez avec le gestionnaire de votre dossier afin de lui apporter diverses informations vous concernant pour mener à bien votre projet.

Vous remplissez de la documentation précontractuelle telle que des attestations relatives à votre projet, à vos ressources et vos charges. Lorsque vous souscrivez au contrat d'assurance groupe en garantie d'un crédit, le Crédit Municipal collecte des informations relatives à votre santé.

Lorsque vous souhaitez mettre en gage un objet, vous nous communiquez un justificatif de domicile permettant de vous localiser, ainsi que vos documents d'identité.

Lorsque vous mettez en place un prélèvement, le Crédit Municipal recueille des informations relatives à son bénéficiaire, dont l'identité peut révéler vos opinions personnelles.

Si vous postulez pour travailler au Crédit Municipal, vous fournissez un curriculum vitae contenant des informations relatives à votre parcours professionnel et si vous êtes engagé, un extrait de casier judiciaire vous sera demandé, pouvant contenir des informations liées à des condamnations. De même, le Crédit Municipal pourra procéder à une prise de références afin de contacter vos anciens employeurs et ainsi obtenir des informations relatives à votre parcours professionnel.

Si vous effectuez une simulation de prêt sur le site internet du Crédit Municipal, le site mémorise votre adresse mail.

Lorsque vous vous connectez à votre compte ou que vous consultez le site internet du Crédit Municipal, des cookies sont employés afin de permettre une utilisation optimisée du site.

Un cookie est un petit fichier texte déposé sur le disque dur de votre ordinateur par le serveur du site ou par un serveur tiers. Les cookies permettent de maintenir votre session, mais aussi de vous reconnaître lorsque vous retournez sur le site afin de faciliter votre navigation, en enregistrant vos identifiants de connexion lorsque vous en donnez l'autorisation. En aucun cas les cookies utilisés sur le site internet du Crédit Municipal n'enregistrent vos préférences de navigation. Un cookie à usage statistique est utilisé afin d'évaluer la fréquentation du site, mais ne stocke aucune information nominative. Vous pouvez désactiver l'utilisation des cookies dans votre navigateur ou gérer leur durée de conservation. La désactivation des cookies ne rend pas inutilisable le site internet du Crédit Municipal.

4. Pourquoi le Crédit Municipal traite-t-il vos données à caractère personnel ?

Le Crédit Municipal collecte et traite vos données personnelles en vue d'une ou plusieurs finalités déterminées, explicites et légitimes. Le Crédit Municipal vous informe des objectifs poursuivis au plus tard au moment où il collecte vos données dans le cadre d'une opération particulière (demande de prêt, ouverture de compte, ...). La collecte de vos données est limitée à ce qui est strictement nécessaire au regard de ces finalités, dont voici une liste non exhaustive.

Le Crédit Municipal traite vos données personnelles afin de se conformer à ses obligations légales et réglementaires figurant notamment dans le code monétaire et financier et dans le code de la consommation, parmi lesquelles :

- La lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, notamment en terme de connaissance des clients.
- La lutte contre la fraude fiscale.
- La réglementation bancaire et financière, notamment en matière d'ouverture de comptes bancaires, de souscription de produits de placement et d'octroi de moyens de paiement, et de crédits (évaluation de votre solvabilité, prévention du surendettement, obligations précontractuelles, devoir de conseil, ...).
- La mise en œuvre des sanctions internationales, notamment en matière de gel des avoirs
- Les demandes des autorités publiques et judiciaires habilitées.

Le Crédit Municipal utilise vos informations personnelles aux fins de gestion et d'exécution de vos demandes et de vos contrats, dans le cadre de l'utilisation de ses produits et services, notamment :

- Etude de votre demande et appréciation de votre situation (crédit, ouverture de compte, clientèle fragile, compte en déshérence ...)
- Mise en place d'un contrat principal ou accessoire (contrat de prêt, assurance emprunteur)

- Exécution d'un contrat ou d'une convention.
- Utilisation des produits et services (instruments de paiement, ...).
- Gestion et fonctionnement de votre compte bancaire.
- Mise en place d'un découvert autorisé.
- Prise de garantie (hypothèque, nantissement, ...).

Le Crédit Municipal utilise vos données afin d'interagir avec vous, notamment :

- En réponse à vos sollicitations.
- Dans le cadre de la mise en place ou l'exécution d'un contrat.
- Afin de vous conseiller et de vous assister en vous fournissant des produits et services adaptés à vos besoins et à l'évolution de votre situation.

Le Crédit Municipal peut être amené à traiter vos informations à caractère personnel afin de servir ses intérêts légitimes, comme par exemple :

- La mise en place d'une gestion informatique de vos dossiers et l'automatisation des documents
- L'utilisation d'outils d'aide à la décision (par exemple en matière d'octroi de crédit).
- La lutte contre la fraude bancaire, notamment par le biais de la sécurisation de vos transactions (par exemple, envoi d'un code d'authentification à votre numéro d'appel pour confirmer un paiement en ligne).
- La sécurisation de ses locaux et de son personnel.
- La gestion du recouvrement et du contentieux, en cas de procédures extrajudiciaires ou judiciaires, et pour l'exécution d'une décision de justice.
- La défense de ses intérêts en justice, en cas de litige.
- La prospection commerciale, notamment par profilage, pour promouvoir ses produits et services.
- La conservation de vos données à des fins de traçabilité et d'historique, notamment en cas de nouvelle demande.
- La preuve d'opérations ou transactions.

Dans le cadre de la tenue des fichiers réglementaires, le Crédit Municipal est amené à consulter :

- **FICOPA** : Les Banques ont l'obligation lors de l'ouverture pour un client d'un compte bancaire ou assimilé de déclarer un certain nombre d'informations à la direction générale des finances publiques en charge du fichier FICOPA (Fichier des comptes bancaires) et de l'informer d'éventuelles modifications ou clôture du compte et ce pendant une durée de 10 ans après la fermeture du compte.
- **FCC** : Le Fichier Central des Chèques recense les données à caractère personnel obligatoirement fournies par les Banques relatives à l'identité des personnes ayant émis un chèque sans provision et à l'identité des personnes auxquelles s'appliquent une interdiction pour une autre raison (par exemple certains co-titulaires d'un compte joint).
- **FICP** : Les banques ont l'obligation de déclarer au Fichier National des Incidents de Crédits les incidents caractérisés liés aux crédits accordés aux personnes physiques pour des besoins non professionnels. Elles ont également l'obligation de consulter ce fichier dans le cas d'un octroi de crédit, d'une autorisation de découvert etc ... Il peut être consulté à l'occasion de l'attribution de moyens de paiement ou lors de l'attribution ou le renouvellement d'une carte de paiement.
- **RNIPP** : Pour les comptes inactifs, les banques ont à leur disposition ce fichier afin de rechercher l'éventuel décès du client concerné.
- **PPE** : l'entrée en relation d'affaire avec une personne classée PPE doit être contrôlée afin de mettre en œuvre un niveau de vigilance adaptée.

Le Crédit Municipal utilise les données des postulants afin d'assurer la gestion des dossiers en matière de ressources humaines et de répondre à tous les impératifs en découlant.

Votre consentement explicite sera systématiquement requis pour traiter des données particulières selon la loi (par exemple, données relatives à votre santé pour la souscription d'un contrat d'assurance-groupe), et pour les traitements qui ne relèvent pas d'une obligation légale ou nécessaire à l'exécution d'un contrat ou de mesures précontractuelles, telle que la prospection commerciale.

De même, dans le cas où il serait effectué un traitement ultérieur de vos données pour des finalités autres que celles pour lesquelles ces données ont été collectées, vous en serez informé au préalable.

5. Quelles sont nos actions de profilage ?

Le profilage consiste à utiliser des données à caractère personnel pour évaluer certains aspects de la personne concernée, analyser ou prédire ses intérêts, ses comportements ou autres attributs. Dans le cadre de notre relation, nous pouvons être amenés à mettre en œuvre deux catégories de profilage :

- Le profilage susceptible de produire des effets juridiques à votre égard et aboutissant à une décision comme par exemple un scoring d'octroi de crédit. Cependant, l'exploitation de vos données à caractère personnel ne donnera pas lieu à des opérations de prise de décision automatisée.

A noter que le refus de votre part d'utilisation de vos données à des fins de prospection commerciale n'entraînera pas un refus de contracter un contrat au Crédit Municipal.

- Lorsque vous avez donné votre accord pour l'utilisation de vos données à des fins de prospection commerciale, celle-ci pourra être réalisée par profilage. Le profilage marketing ne produit pas d'effets juridiques à votre égard mais peut vous proposer des services ou des produits susceptibles de répondre à vos attentes. Vous avez le droit à tout moment de vous opposer au traitement de vos données vous concernant réalisés à des fins de prospection commerciale.

6. Qui peut avoir accès à vos données ?

Dans le strict respect des motifs de traitement énumérés ci-dessus, les personnes et entités qui pourront accéder à vos informations sont notamment :

- Les préposés du Crédit Municipal dans le cadre de leur mission, fonction et sous le contrôle du responsable du traitement et du délégué à la protection des données chacun selon son rôle, tous étant soumis au secret professionnel dont le non-respect est sanctionné pénalement.

- Les sous-traitants du Crédit Municipal tel que le Groupement d'intérêt économique (GIE) CM SERVICES, immatriculé au RCS LYON sous le numéro SIREN 538 491 085, dont le siège social sis 221 Rue Duguesclin 69 003 LYON, responsable de la gestion du logiciel informatique pour le Crédit Municipal de Boulogne sur Mer.

- Les partenaires commerciaux et bancaires du Crédit Municipal, notamment :

- o AXA France Vie, SA immatriculée au RCS NANTERRE sous le numéro SIREN 310 499 959, dont le siège social sis 313 Terrasses de l'Arche v. 13.02.2019 6 92 727 NANTERRE, partenaire du Crédit Municipal de Boulogne sur Mer en matière d'assurance emprunteur.

- o MUTLOG, immatriculée sous le numéro SIREN 325.942.969, 75 Quai de la Seine 75019 PARIS partenaire du Crédit Municipal de Boulogne sur Mer en matière d'assurance emprunteur.

- o SPB, SAS immatriculée au RCS du HAVRE sous le numéro SIREN 305 109 779 et à l'ORIAS sous le n° 07002642 (www.orias.fr), dont le siège social sis 71 Quai Colbert 76 095 LE HAVRE CEDEX, partenaire du Crédit Municipal de Boulogne sur Mer en matière d'assurance des moyens de paiement.

- Les prestataires de services et de sécurité du Crédit Municipal, tel que DOCAPOST BPO, SAS immatriculée au RCS de CRETEIL sous le numéro SIREN 320 217 144, dont le siège social, sis 45 Bd Paul Vaillant Couturier 94200 IVRY SUR SEINE.

- Nous devons également partager vos données notamment à l'égard des autorités, institutions, administrations, juridictions et organismes bancaires, financiers, fiscaux et judiciaires, notamment la Banque de France (FCC, FICP), des organismes de sécurité sociale, de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), de la Caisse des dépôts et consignations, du Fonds de garantie des dépôts et de résolution, de TRACFIN, des tribunaux, de la Police ou de la Douane (liste non exhaustive).

- Le médiateur de la consommation du Crédit Municipal, actuellement la Société de la Médiation Professionnelle, sous le numéro SIREN 814 385 357 et dont le siège social sis Alteritae, 5 Rue Salvaing 12 000 RODEZ, dans le cas où vous effectueriez une demande de règlement amiable d'un litige vous opposant au Crédit Municipal de Boulogne sur Mer.

- Les auxiliaires de justice, tels que les avocats, les notaires et les huissiers de justice.

- Les commissaires aux comptes, dans le strict cadre de l'exercice de leur mission de contrôle.

- Le commissaire-priseur, actuellement ENCHERES COTE D'OPALE - DEBACKER & RICHMOND, immatriculée au RCS de BOULOGNE SUR MER sous le numéro SIREN 488 078 221 dont le siège social sis 54 rue Pierre Martin, Parc d'activités de l'Inquéttrie, 62 280 SAINT MARTIN BOULOGNE, uniquement lors des opérations d'estimation et le cas échéant de vente forcée des biens mis en gage.

Les entités destinataires sont soumises aux mêmes règles de protection de vos données personnelles que le Crédit Municipal, à l'exception des autorités compétentes à des fins de prévention et de détection des infractions pénales, d'enquêtes et de poursuites en la matière ou d'exécution de sanctions pénales.

Le Crédit Municipal n'effectue aucun transfert de données personnelles exploitables commercialement en dehors de l'union européenne. Certaines données nominatives peuvent cependant apparaître en libellé de transactions internationales.

7. Comment vos données sont-elles sécurisées ?

Le Crédit Municipal garantit la sécurité de vos données personnelles détenues sur support papier et sur tout autre support durable, notamment dans son système d'information. Les mesures mises en place permettent de prévenir, mettre fin et minimiser les effets de toute violation accidentelle ou illicite de vos données, telles que leur destruction, leur perte, leur altération, leur vol, leur divulgation non autorisée, le traitement et l'accès non autorisés à celles-ci.

Diverses mesures techniques et organisationnelles sont instaurées afin de sécuriser vos informations, dont voici une liste non exhaustive :

- Verrouillage des locaux et contrôle d'accès (guichet, service des Gages, local d'archives) notamment par digicode pour les employés, et par sas de sécurité et sonnette pour les tiers.

- Vidéosurveillance.

- Système d'alarme anti-intrusion.

- Equipement de lutte anti-incendie.

- Mise en place d'un plan d'urgence et de poursuite d'activité.

- Système de traçabilité, notamment par le biais d'habilitations et d'authentification des utilisateurs par mot de passe sur les postes informatiques.

- Sauvegarde journalière des données informatiques.

- Protection du réseau informatique interne, des serveurs et du site internet.

- Mise sous plis cachetés des documents contenant des données sensibles, par exemple les questionnaires d'assurance.

- Destruction sécurisée des supports papiers obsolètes dans les délais prévus, en vertu d'une convention entre le Crédit Municipal et l'Association Récup Tri, SA immatriculée sous le numéro SIREN 411 115 322 et dont le siège social sis 53 Rue Blériot 62 360 St Léonard, qui garantit notamment la destruction des archives papiers sans réutilisation possible ainsi que la délivrance d'un certificat de destruction des documents.

Le Groupement d'intérêt économique (GIE) CM SERVICES, sous-traitant du Crédit Municipal immatriculé au RCS de LYON sous le numéro SIREN 538 491 085, dont le siège social sis 221 Rue Duguesclin 69 003 LYON, est responsable de la sécurité de vos informations contenues dans le système informatique du Crédit Municipal de Boulogne sur Mer, en vertu d'une convention. Pour plus de renseignements, vous pouvez prendre contact avec vos interlocuteurs du Crédit Municipal dont vous trouverez les coordonnées dans la rubrique « Comment exercer vos droits ? ».

Il est rappelé que tous les préposés du Crédit Municipal sont soumis au secret professionnel dont le non-respect est sanctionné pénalement.

8. Combien de temps sont conservées vos données ?

Vos données personnelles sont conservées pendant une durée strictement nécessaire à la finalité de traitement poursuivie, dans le respect des dispositions légales et réglementaires et des normes et autorisations de la CNIL. En cas de multiplicité des finalités, la plus longue des durées nécessaires au respect de ces prescriptions obligatoires ou aux besoins opérationnels sera retenue.

La durée de conservation varie en fonction de la nature des données et des traitements qui leurs sont appliqués.

Une liste non exhaustive des différentes durées obligatoires de conservation peut être établie comme suit :

- Eléments d'identité des clients habituels et occasionnels : cinq ans à compter de la clôture du compte ou de la cessation de la relation commerciale.

- Documents et informations relatifs aux opérations faites par les clients (dépôts, retraits, virements, prélèvements, cartes) : cinq ans à compter de l'exécution de l'opération (sauf pièces ayant le caractère de documents comptables : 10 ans).

- Informations sur les comptes et avoirs en déshérence : vingt ans à compter de la date de leur dépôt à la Caisse des dépôts et consignations (après un délai de dix ans d'inactivité), et vingt-sept ans pour les comptes inactifs transférés trois ans après le décès de leur titulaire.

- Gestion des crédits : pendant la durée d'exécution du contrat et cinq ans à compter du remboursement du crédit pour les données relatives à l'identité et aux caractéristiques du financement, et maximum six mois en l'absence de conclusion du contrat (annulation ou rejet de la demande) ou de rétractation après signature de l'offre (à compter de la décision de refus, d'annulation ou de rétractation).

- Informations permettant de justifier les opérations en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme : cinq ans à compter de l'exécution de l'opération.

- Coordonnées d'un prospect : trois ans à compter du dernier contact (collecte des coordonnées, réponse à une sollicitation, demande de document, ...).

- Image de vidéosurveillance : dans le cadre de la mise en œuvre des mesures de sécurité de nos locaux, le Crédit Municipal utilise des systèmes de vidéo-protection dans le respect des règles prévues par le code de la sécurité intérieure. Vous êtes informé que ces images font l'objet d'un enregistrement et d'une conservation et qu'elles peuvent mener à l'identification des personnes filmées soit par les systèmes mis en œuvre soit par les agents ayant accès aux images.

Des panneaux dans les lieux filmés vous indiquent l'existence de ce type de dispositif. Les images sont conservées pendant une durée d'un mois, sauf en cas de procédure pénale. Si une telle procédure est engagée, les images sont alors extraites du dispositif (après consignation de cette opération dans un recueil spécifique) et conservées pendant de la durée de la procédure.

Les durées listées ci-avant sont par ailleurs susceptibles d'être rallongées par le Crédit Municipal afin de répondre à des impératifs tels qu'une réquisition judiciaire, ou en cas de procédure judiciaire (notamment pour se prémunir des délais de prescription), ou pour faire valoir tout autre intérêt légitime.

La durée de conservation sera alors prolongée le temps nécessaire au règlement du litige et aussi longtemps que le titre exécutoire sera valide et/ou exécutable, ou pour respecter le délai de prescription, ou pour répondre à la demande de l'autorité habilitée, ou pour la mise en œuvre de l'intérêt légitime. Par exemple, en matière de crédits, tous les documents seront conservés cinq ans à compter du remboursement, dans l'optique où vous intenteriez une action en vertu du délai de prescription de droit commun dont vous disposez.

Au-delà des délais applicables, tous les supports contenant vos données personnelles seront supprimés, dans des conditions permettant le respect de la confidentialité de leur contenu après destruction (par exemple, utilisation d'une déchiqueteuse pour les supports papiers).

9. Quels sont vos droits en matière de traitement de vos données ?

Nous recueillons votre consentement pour la collecte et le traitement de vos données personnelles. Vos droits vous sont rappelés au moment où vos informations sont collectées.

Droit d'accès aux données personnelles :

Vous avez le droit d'obtenir du responsable du traitement la confirmation que vos données personnelles sont ou ne sont pas traitées et, lorsqu'elles le sont, vous disposez d'un droit d'accès aux dites données.

Par ailleurs, vous avez le droit de recevoir les informations suivantes :

- Les finalités du traitement de vos données personnelles ;
- Les catégories de données personnelles concernées ;
- Les destinataires ou catégories de destinataires auxquels vos données personnelles pourront être communiquées ;
- Lorsque cela est possible, la durée de conservation des données personnelles ou lorsque ce n'est pas possible, les critères utilisés pour déterminer cette durée.
- Lorsque vos données personnelles ne sont pas collectées directement auprès de vous, toute information disponible quant à leur source.
- L'existence ou non d'une prise de décision automatisée, y compris un profilage. Vous pouvez demander une copie de vos données personnelles faisant l'objet d'un traitement.

Droit de rectification des données personnelles :

Vous avez le droit d'obtenir dans les meilleurs délais, la rectification de vos données personnelles inexactes, ou leur mise à jour. Compte-tenu des finalités du traitement, vous pouvez obtenir la complétude de vos données personnelles incomplètes, si besoin en fournissant une déclaration complémentaire. Vous pourrez obtenir, sans frais, un justificatif des modifications opérées.

Droit à limitation du traitement des données personnelles :

Vous avez le droit d'obtenir la limitation du traitement de vos données personnelles lorsqu'au moins l'une des conditions suivantes est remplie :

- Vous avez contesté l'exactitude des données personnelles que nous détenons à votre sujet. La limitation de leur traitement a lieu pendant la durée permettant de vérifier l'exactitude de celles-ci.

- Le Crédit Municipal n'a plus besoin de vos données personnelles aux fins du traitement mais celles-ci vous sont encore nécessaires pour la constatation, l'exercice ou la défense de vos droits en justice.

- Vous vous êtes opposé au traitement de vos données personnelles fondé sur l'intérêt légitime du responsable du traitement du Crédit Municipal. La limitation du traitement de vos données personnelles est mise en place pendant la durée nécessaire aux fins de vérification que cet intérêt légitime prévaut sur les vôtres.

- Un traitement illicite de vos données personnelles est constaté mais vous vous opposez à leur effacement et exigez à la place la limitation de leur utilisation.

Lorsque le traitement a été limité, les données personnelles ne peuvent, à l'exception de la conservation, être traitées qu'avec votre consentement, ou pour l'exercice ou la défense de droits en justice, ou pour la protection des droits d'une autre personne physique ou morale.

Si vous avez obtenu la limitation du traitement de vos données personnelles, vous serez informé de la levée de celle-ci, avant qu'elle ne soit effective.

Droit à portabilité des données personnelles :

Vous avez le droit de demander à recevoir l'ensemble des données personnelles que nous détenons à votre sujet, dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine.

Vous pouvez librement transmettre ce support à un autre responsable du traitement sans qu'il puisse y faire obstacle, lorsque le traitement prévu est fondé sur votre consentement ou est nécessaire à l'exécution d'un contrat ou de mesures précontractuelles, et que ce traitement est effectué à l'aide de procédés automatisés. Lorsque cela est techniquement possible, vous disposez également de la faculté de demander au responsable du traitement du Crédit Municipal de transmettre vos données personnelles directement à un autre responsable du traitement.

Votre droit à portabilité n'est pas incompatible avec votre droit à effacement des données personnelles.

Droit d'opposition à l'utilisation des données personnelles :

Lorsque vos données personnelles sont traitées à des fins de prospection y compris par profilage, vous avez le droit de vous opposer à tout moment au traitement de vos données personnelles à de telles fins. Vous pouvez également vous opposer à tout moment, pour des raisons tenant à votre situation particulière, à un traitement de vos données personnelles fondé sur les intérêts légitimes du responsable du traitement du Crédit Municipal ou d'un tiers, y compris par profilage, à moins que le responsable du traitement ne démontre qu'il existe des motifs légitimes et impérieux qui prévalent sur vos intérêts et droits, ou pour l'exercice ou la défense de droits en justice.

Droit au retrait de votre consentement :

Votre consentement au traitement de vos données personnelles est recueilli par une action affirmative claire et vérifiable. En aucun cas nous ne considérerons que votre silence ou l'absence de réaction de votre part serait constitutif d'un consentement.

Sous réserve des traitements imposés par une obligation légale, vous pouvez retirer votre consentement à tout moment. Le retrait de votre consentement ne compromet pas la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant ce retrait.

Droit à l'effacement des données personnelles :

Vous avez le droit d'obtenir l'effacement, dans les meilleurs délais, de vos données personnelles, lorsque :

- Vos données personnelles ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées ou traitées d'une autre manière.
- Vous avez retiré votre consentement et il n'existe pas d'autre fondement juridique au traitement de vos données.
- Vous vous êtes opposé au traitement de vos données personnelles et il n'existe pas de motif impérieux pour le traitement.
- Les données collectées doivent être effacées pour respecter une obligation légale.
- Vos données personnelles ont fait l'objet d'un traitement illicite.

Le droit à l'effacement de vos données personnelles n'est pas applicable lorsque le traitement de celles-ci est nécessaire au respect d'une obligation légale ou à la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

Vous pouvez retrouver l'ensemble de vos droits sur le site internet www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits.

10. Comment exercer vos droits ?

Pour exercer vos droits, vous pouvez, soit adresser un courrier à l'attention du Crédit Municipal de Boulogne sur Mer, 2 Place Jean Febvay 62 200 BOULOGNE SUR MER ou envoyer un courriel à l'adresse : contact@credit-municipal-boulognesmer.fr

Pour toute autre question, vous pouvez également contacter le délégué à la protection des données, Sylvie LESAGE, à l'adresse 2 Place Jean Febvay 62 200 BOULOGNE SUR MER ou envoyer un courriel à l'adresse suivante : dpo@credit-municipal-boulognesmer.fr

Une réponse vous sera adressée dans le délai d'un mois à compter de votre demande, par courrier ou par retour de mail sauf en cas de demande contraire de votre part. En cas de complexité ou de demandes multiples, ce délai pourra être prolongé de deux mois et vous serez avisé de cette prolongation dans le délai d'un mois à compter de votre demande.

Dans le cas où aucune suite ne serait donnée à votre demande, les motifs vous seront communiqués dans le délai d'un mois à compter de celle-ci. Vous disposerez alors de la possibilité d'effectuer une réclamation dans les conditions exposées au paragraphe « Comment introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle ? », sans préjudice de tout autre recours administratif ou juridictionnel.

La mise en œuvre de vos droits est gratuite, exceptée en cas de demandes infondées ou excessives, notamment en raison de leur caractère répétitif ou systématique. Dans ce cas, le responsable du traitement pourra exiger le paiement de frais raisonnables liés aux coûts administratifs, ou refuser de donner suite à vos demandes.

Des informations complémentaires pourront vous être demandées aux fins de vérification de votre identité, notamment pour répondre à une demande de portabilité des données.

Chaque destinataire ayant reçu communication de vos données personnelles de la part du Crédit Municipal sera avisé en cas de modification, d'effacement ou de limitation du traitement de celles-ci. Vous pouvez demander au responsable du traitement la liste de ces destinataires.

Vos droits s'éteignent à votre décès. Vous pouvez toutefois définir des directives générales ou particulières relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès, notamment en les enregistrant auprès d'un tiers de confiance numérique certifié par la CNIL.

En l'absence de directives ou de mention contraire dans lesdites directives, vos héritiers pourront exercer vos droits, dans la mesure nécessaire à l'organisation et au règlement de la succession et à la prise en compte par le Crédit Municipal de votre décès. Vos héritiers pourront recevoir, sans frais, tout justificatif de la mise en œuvre des opérations requises.

11. Comment introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle ?

Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés ou si vous souhaitez signaler une atteinte aux règles de protection des données personnelles, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), par courrier à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75 334 PARIS CEDEX 7 - Tel 01 53 73 22 22 - Fax 01 53 73 22 00, ou sur le site internet www.cnil.fr par le biais du télé-service de plainte en ligne ou, dans les cas non prévus par le télé-service, par le service « Besoin d'aide. » Vous devrez fournir tout document attestant les faits décrits dans votre réclamation.

La présente notice d'information est susceptible d'évolution. A ce titre, le Crédit Municipal de Boulogne sur Mer vous invite à prendre connaissance de la dernière version sur son site internet à l'adresse : www.credit-municipal-boulognesmer.fr